

PODCAST FRENCH TO GO

Saison 2 - Episode 62

2023 : une année ou un an ?

Bonjour à tous ! Et bien sûr bonne année ! Je vous souhaite à tous une excellente année 2023, du bonheur, de l'amour, de la réussite dans tous vos projets, de l'argent, de bons moments en famille et avec les amis.

Pour moi, 2023 va marquer un tournant. Ça veut dire qu'il va y avoir un grand changement. Lequel ? Et bien, je vais avoir 50 ans. Oui. Cinquante. Je ne réalise pas encore vraiment, mais très bientôt, je n'aurai pas le choix. Quand on me posera la question "Tu as quel âge ?", il faudra bien que je réponde "50 ans".

Mais non, je ne vais pas vous parler de mon anniversaire. Non. Pas encore. Ce sera certainement pour un prochain épisode. Par contre, je vais vous parler du temps qui passe... en grammaire.

En quoi ? En grammaire ? Oui, oui, en grammaire. Je m'explique.

Rappelez-vous. Au début de cet épisode, je vous ai dit : "bonne année !". Et je viens aussi de vous dire que je vais avoir "50 ans" en 2023. "Bonne année", "50 ans". "Année", "an". Deux mots pour dire la même chose, apparemment. Year, en anglais, שנה, en hébreu. Mais alors pourquoi deux mots ? Vous connaissiez ces deux mots ? Vous les avez déjà entendus, c'est sûr. On vous a même peut-être expliqué la différence. Ou alors, on vous a donné des exemples. C'est souvent plus facile à comprendre avec des exemples, surtout si cette différence n'existe pas dans votre langue maternelle. Cela dit, les exemples n'arrivent pas toujours à expliquer. Au mieux, ça veut dire, l'avantage, c'est qu'au moins vous avez des expressions toutes prêtes. Vous savez qu'au début du mois de janvier, on dit "Bonne année". Vous savez que vous devez utiliser la formule "l'année dernière" quand vous racontez ce que vous avez fait. Pour parler de votre âge, vous allez utiliser la forme "an". Même chose pour dire combien de temps vous avez habité dans une ville, ou combien de temps vous avez étudié à l'université.

Moi, je donne une explication un peu différente, et je pense (du moins, j'espère) que mes étudiants comprennent un peu mieux ce que veut dire "an" et ce que veut dire "année". Avec le mot "an", je parle d'unité de temps. Avec le mot "année", je parle de sensations. Je parle d'expériences, de souvenirs, de plaisirs. Ce n'est pas une explication conventionnelle, normale. Je suis d'accord. Mais je trouve qu'elle donne une bonne impression de la différence entre les deux mots.

An - c'est une unité de temps, une partie du temps. Quand je dis mon âge, "J'ai 49 ans" (permettez-moi de dire encore 49 ans pour quelques jours), c'est comme si je comptais. De 1 à 49. De la même manière qu'on divise la vie en périodes de 12 mois, je compte le nombre de fois où j'ai passé 12 mois dans ma vie. Donc, dans quelques semaines, quand j'aurai 50 ans, je dirai en fait que j'ai un an de plus, que j'ai 12 mois de plus à mon âge. Ça reste très mathématique. En fait, c'est du calcul, une addition.

Un autre exemple : quand je dis que j'ai habité deux ans à Paris, je compte. Un, deux. Je peux dire aussi que j'ai habité à Paris de 2000 à 2002.

Année - c'est tout ce qui se passe pendant la période des 12 mois : les bons moments comme les mauvais, le travail, les amis, les repas, les fêtes, les souvenirs tristes, les moments de bonheur, les nouvelles expériences. Je ne parle pas d'unité de temps, je parle du moment passé, de ce que j'ai fait. Si je dis : "L'année dernière, je n'ai presque pas fait de sport", l'important, ce n'est pas que ça s'est passé en 2022, l'important c'est le fait que je n'ai pas fait de sport. C'était une année sans sport. Si je dis "Cette année, c'est décidé, je vais passer plus de temps avec mes enfants", c'est la même chose. Je décide de passer de bons moments avec mes enfants. Ce n'est pas une question de 11, 12, ou 13 mois.



Vous me suivez ? Vous êtes toujours là ? Ou bien, je vous ai perdus. J'espère que non. Surtout que la partie intéressante arrive. Sans prétention bien sûr.

Donc, aujourd'hui, on est le 1er janvier 2023, et au début de cet épisode, je vous ai souhaité une bonne année. Je ne veux pas simplement vous dire que vous allez ajouter 12 mois à votre vie. Ce serait d'ailleurs un peu triste. Je veux vous dire que vous allez ajouter des souvenirs, des moments joyeux et tristes, des expériences, des fêtes, des repas, des amis, du travail (il faut bien travailler un peu quand même), des voyages, du temps en famille.

Je vous souhaite donc du bonheur, des sentiments, des sensations, et d'arriver le 31 décembre 2023, donc dans un an, avec beaucoup de photos dans votre portable, mais aussi, et surtout, beaucoup d'images dans votre tête et dans votre cœur.

Et si on faisait une liste ? Une liste de plaisirs, de bonheurs, de bons moments, de rêves pour cette nouvelle année qui se trouve devant nous ?

Je vous souhaite donc :

Des moments tendres avec votre amoureux ou votre amoureuse, votre mari, votre femme, votre copain, votre copine.

Des moments de paix avec vos parents, vos grands-parents.

Des moments complices avec vos enfants, vos frères et sœurs, vos neveux et nièces.

Des moments de calme mais aussi de jeux avec vos animaux de compagnie.

Des moments de sérénité devant un coucher de soleil, devant un paysage magnifique.

Des moments de fierté devant un travail que vous avez fini avec succès, ou qu'un proche a fini avec succès.

Des moments d'admiration devant le travail d'un artiste qui vous touche au plus profond de vous.

Des moments de confiance avec vos amis proches.

Des moments d'adrénaline et d'excitation avant un projet qui vous tient à cœur, qui est important pour vous.

Des moments de plaisir à cuisiner, à manger, à regarder un film, à écouter un podcast, à lire, seul ou accompagné.

Des moments d'inspiration quand vous entendrez ou lirez les mots d'une personne dans lesquels vous vous retrouvez.

Je vous souhaite une année pleine de vie ! Bonne année 2023 à tous !

The French to Go Podcast is produced by French Carte - Delphine Woda / www.frenchcarte.com, frenchcarte@gmail.com - Sound : <http://www.freesound.org/people/klankbeeld/>



Creative Commons Attribution – NonCommercial NoDerivatives 4.0 International License